

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 880**

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 septembre 2026, le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté, par résolution et conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le projet de règlement suivant :

- Règlement 880 adoptant la Politique de participation publique de la Ville de Prévost

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 6 octobre 2026 à 19 h 30 à la Salle Saint-François-Xavier, situé au 994 rue Principale, à Prévost**. Ladite assemblée sera présidée par monsieur Paul Germain, maire.

Au cours de cette assemblée, des explications seront données sur ce projet de règlement et toutes les personnes qui désirent s'exprimer sur celle-ci pourront se faire entendre.

Donné ce 22 septembre 2026.

Martine Rouette
Directrice générale adjointe et greffière adjointe